



ATELIER INTERNATIONAL

« Crises alimentaires : la formation des ruraux en question »

Rome – Siège de la FAO - 4 et 5 juin 2009

PROGRAMME PHARE DE PARTENARIAT EDUCATION POUR LES POPULATIONS RURALES
(FAO - OAA)

RESEAU INTERNATIONAL FORMATION AGRICOLE ET RURALE

LES PRINCIPAUX ACTEURS D'AVANT L'INDEPENDANCE A NOS JOURS - PRINCIPALES LECONS TIREES DE QUELQUES EXPERIENCES AU SENEGAL

Babacar NDAO

Appui technique du Réseau des Organisations Paysannes des
Producteurs Agricoles pour l'Afrique de l'ouest et centrale

1. LES PRODUCTEURS DANS LA SOCIÉTÉ RURALE SÉNÉGALAISE.

Problématique.

La crise alimentaire a souvent été analysée sous l'angle de la production et de la productivité à la volatilité des prix et des marchés défaillants en ce qui concerne les produits agricoles. Or, il ne s'agit pas seulement que d'agriculture basée sur des normes ou des OGM, des technologies ou des marchés.

Il s'agit de la crise d'un développement de la partie qui s'occupe principalement d'agriculture dans nos pays. Il s'agit donc du # non développement des ruraux #.

Parler donc seulement de formation agricole serait très réducteur. Il s'agit de délivrer un savoir pour que les ruraux décident (dont un savoir agricole). Le producteur est un créateur de richesse, un entrepreneur aussi. S'il a le savoir, il décidera.

Donner le savoir pour un développement rural, c'est leur donner le pouvoir de décider de leur développement. Peut être qu'ils ne voudraient pas des normes imposées ou des OGM dictées, ni même accepter d'être formés sur une vision qu'ils rejettent. Ce ne sera donc pas facile d'arracher un pouvoir aux uns pour le redistribuer aux autres, au plus grand nombre. La relation ville campagne doit être aussi revue.

Quinze millions de jeunes frappent à la patte de l'emploi en Afrique de l'ouest et il n'y a que L'Agriculture qui peut les absorber

1.1 Caractéristiques socio-économiques du milieu rural.

Le milieu rural concentre plus de la moitié de la population du Sénégal, pays sahélien peuplé de 8.347.000 habitants (DPS 1996) et couvrant une superficie de 196192 km². Même si la part de la population rurale ne cesse d'augmenter en valeur absolue sous l'effet de l'accroissement naturel, elle voit parallèlement sa part relative diminuer constamment dans la population totale à cause, essentiellement, de l'exode soutenu des zones rurales vers les zones urbaines. Cela se traduit par une croissance démographique nationale estimée à 2,9 % en milieu urbain contre 2,1 % en milieu rural. Ainsi, près de 94 % de la population totale au début du siècle (1900), les ruraux sont passés à

environ 77 % à l'indépendance (1960), pour représenter 61 % en 1988 et 59 % en 1992 (CONSERE, 1995).

Quand bien même le secteur primaire occupe près de 70 % de la population active, sa contribution au PIB a chuté de 18,8 % sur la période 1960/1986 à 11 % entre 1987 et 1993 (ixième Plan, 1997), après avoir connu une croissance régulière jusqu'à la fin des années 60. Cette situation annonce déjà les difficultés que traverse le monde rural sénégalais depuis trois décennies au moins et qui sont induites par des déséquilibres de tous ordres, d'origine naturelle ou anthropique.

A ce tableau socio-économique pas luisant s'opposent d'importantes potentialités: des étendues de terres cultivables non cultivées, des ressources hydriques souterraines (nappe phréatique et maestrichien) et des nappes de surface mobilisables aux fins d'hydraulique pastorale et d'irrigation, etc.

1.2. Accès aux services de base.

Les politiques mises en œuvre en matière de couverture des besoins sociaux n'ont pu inverser la tendance persistante à la détérioration des conditions de vie des populations rurales, du fait de l'insignifiance des investissements dans ces secteurs par rapport à la demande sociale qui a connu un développement rapide avec une croissance démographique soutenue. Il s'agit surtout des secteurs suivants : **l'éducation et la formation ; hydraulique rurale ; le réseau routier ; la téléphonie rurale ; L'électrification rurale et enfin, l'assainissement**

1.3. Politiques de développement rural et agricole.

- **Avant l'indépendance, les stratégies coloniales** avaient orienté les activités agricoles vers la production arachidière qui avait bénéficié d'une haute priorité en matière d'encadrement et de recherche. Il s'en est suivi une expansion de la monoculture arachidière au détriment des cultures vivrières, une dégradation sans cesse accentuée des sols, un déséquilibre des systèmes de production et une dépendance extérieure accrue. La traite arachidière, principale source de revenus pour l'État colonial et la population rurale fut également à l'origine des modifications structurelles parmi lesquelles figurent la concentration des infrastructures routières et ferroviaires dans le bassin arachidier, le peu d'incitation apporté à la production vivrière, et parallèlement, l'introduction du riz importé dans les zones rurales pour compenser le déficit de la production vivrière.
- **Après l'indépendance l'évolution des politiques agricoles** est marquée par cinq grandes périodes: de l'indépendance en 1960 à 1964 ; de 1964 à l'adoption en 1984 de la Nouvelle Politique Agricole (NPA) : de 1984 (la NPA) à 1994 (la Déclaration de Politique de Développement Agricole (DPDA) : de 1994 à 2000 (alternance) et de 2000 à nos jours :

1.4. Structuration du monde rural : émergence et évolution générale des Organisations de producteurs.

Il faut rappeler que la réalité du monde rural sénégalais a été fortement marquée par la persistance des séquelles des stratégies de développement agricole, le poids des structures d'encadrement et, loin d'être les moins marquants, les effets de la désertification dans un contexte de sécheresse persistante et après la libéralisation et la mondialisation.

L'omniprésence des structures d'encadrement (notamment étatiques) a en effet lourdement pénalisé les initiatives d'autonomie des producteurs qui se reconnaissent difficilement dans la multiplication des intervenants agissant sur le même terrain, sur les mêmes cibles avec parfois des approches contradictoires et sans coordination de leurs interventions.

L'approche trop sectorielle des actions de développement et l'approche technocratique (notamment dans le domaine du transfert de technologies qui se sont d'ailleurs avérées peu ou pas efficaces) ont contribué à approfondir le malaise paysan et à fragiliser la société rurale.

Face à cette situation les populations ont adopté deux alternatives divergentes: exode rural et organisation pour la survie. Ceux restés aux villages s'organisent donc pour résister, lutter, survivre vaille que vaille. Face aux multiples défis, l'esprit traditionnel de solidarité et d'entraide reprend force et vigueur dans le sens de trouver collectivement des solutions aux problèmes communs, à partir du noble principe de " compter d'abord sur ses propres forces ". D'abord orientées dans leurs actions de développement des terroirs villageois vers des secteurs sociaux improductifs, les associations villageoises de développement ainsi _nées maintiendront une forte dépendance de l'extérieur (service de l'animation rurale et celui de la coopération, sociétés de développement, projets, ONG, ...) avant de

se tourner de plus en plus vers l'élaboration et la mise en œuvre de projets de développement intégré dont les volets productifs l'emportent sur les autres. Elles deviendront très vite de véritables entreprises de développement à la base, adoptant en les adaptant diverses formes d'organisation et en tentant (difficilement certes) de se donner les moyens d'un auto-encadrement pour promouvoir l'auto-développement.

Il faut d'emblée souligner que celles-ci sont pour la plupart confrontées à un certain nombre de problèmes communs liés notamment au vieillissement de la population. En effet, les bras les plus valides, les cerveaux les plus instruits, les éléments les plus perméables aux innovations et les plus aptes à gérer les changements, désertent le milieu rural. Or, la création des OP (surtout de premier niveau) s'est fortement appuyée sur les formes traditionnelles de structuration mieux connues par les populations.

Aussi, leurs méthodes de gestion des groupements et des projets s'en ressentent le plus souvent à cause d'une part de l'analphabétisme (notamment chez les femmes et les vieux), principale source des difficultés de maîtrise des technologies modernes, de gestion des exploitations et des entreprises rurales, et d'autre part de la rigidité de la tradition sur la gestion des structures associatives.

Dans ce contexte, pour être viable, toute stratégie de développement durable à la base, quelque soit la localité et l'échelle, doit nécessairement prendre en compte la double dimension information/éducation/formation et lutte contre la pauvreté (notamment par le développement d'activités suffisamment rémunératrices au profit des jeunes ruraux). Elle doit également tenir suffisamment compte des aspects de genre pour réduire les pesanteurs socioculturelles et accroître l'efficacité des OP. Les OP peuvent être sériées en 3 grands groupes:

1. **les groupements mis en place par les pouvoirs publics,**
2. **les OP impulsées par les ONG et institutions d'appui et**
3. **celles relevant d'initiatives locales** dans les secteurs sociaux improductifs, les

2. LA FORMATION DES PRODUCTEURS EN QUESTION

Des institutions de formation agricole ont existé depuis la période coloniale et le Sénégal dès son indépendance s'est attelé à un renforcement de ce dispositif pour mettre à la disposition du monde rural des spécialistes et des praticiens.

LEÇONS TIREES : Pourtant, au delà des résultats quelquefois mitigés tout le long des années et par rapport aux différentes politiques agricoles mises en œuvre, l'évaluation du système de formation autant professionnelle dans les écoles que celle des producteurs a abouti à un constat majeur: l'inadéquation de la formation et des problématiques actuels de développement rural.

2.1 Rappel historique de la formation des producteurs.

En ce qui concerne l'analyse historique, cinq grandes périodes ont été prises en compte. **La première période de 1910 à 1947** était caractérisée par une logique commerciale des politiques agricoles. Il fallait un accroissement de la production par la mise en œuvre de grands aménagements et l'encadrement des producteurs par le biais de la vulgarisation agricole. Dans le même temps, des structures de formation comme le centre d'apprentissage de Louga, l'institut de médecine vétérinaire et l'école des infirmiers d'élevage ont vu le jour et dont les objectifs principaux résidaient dans la maîtrise de techniques simples en vue de la diffusion auprès des producteurs du matériel agricole, de la lutte contre les grandes épizooties et de donner des soins de santé animale.

LEÇONS TIREES : Les résultats furent mitigés mais cette situation relevait plus d'autres facteurs comme l'endettement des producteurs, l'inadaptation du matériel lourd, le faible taux de couverture de l'encadrement etc. que de l'incohérence de la politique de développement agricole et du système de formation mise en place.

La seconde période coïncide avec la fin de la seconde guerre mondiale. Comme on pouvait s'y attendre, les objectifs assignés aux politiques de développement visaient avant tout un accroissement de la production agricole afin d'assurer les besoins alimentaires de la métropole. Il y a eu un élargissement des cibles traditionnelles (jeunes n'ayant pas suivi le cursus complet de l'enseignement général, bacheliers). L'identification et la sélection d'organisations de producteurs ou associations à même de pouvoir servir à diminuer la stagnation des rendements de riz dans la vallée,

les rendements de moins d'une tonne pour l'arachide traduisant ainsi le fossé avec les résultats expérimentaux des instituts de recherche.

LEÇONS TIREES : on ne pouvait pas parler d'inadéquation entre la formation et les politiques de développement même Si on peut douter de la capacité des structures de formation de l'époque de répondre à l'objectif d'un bon taux de couverture qui était d'un agent pour deux milles cultivateurs.

Le début des indépendances dont la première décennie (1960 - 1970) fut particulièrement ambitieux. En effet, le jeune État Sénégalais n'ignorant point le poids du secteur agricole dans son économie a défini les objectifs majeurs de sa politique de développement agricole dont la clef de voûte était l'idée du programme agricole. Dans cette première décennie de son existence l'animation rurale hélas vite stoppée (1960 1962) avait commencé à jouer un très grand rôle. Un ensemble d'outils était mis en place en même temps, les Centres d'expansions rurales devenues polyvalents (CERP), l'office de commercialisation agricole (OCA) et la Banque sénégalaise de développement (BSD).

La priorité donnée à l'essor du secteur rural a donné naissance à la Formation Professionnelle Rurale (FPR). La FPR a vu le jour en 1964 avec comme objectifs :

- la formation de nouveaux profils de cadres ayant une bonne maîtrise des techniques de production et une meilleure connaissance du milieu social ainsi que des relais issus du milieu et ayant une reconnaissance sociale susceptible de leur permettre de vulgariser par leur propre exemple, les innovations;
- la création d'une série d'ateliers représentant un support dynamique en particulier pour la maintenance de l'outillage agricole;
- la formation des femmes afin de mieux les impliquer dans les projets de développement.

Pour traduire sa volonté de s'attaquer aux maux dont souffrait le monde rural, le gouvernement du Sénégal a créé une série de centres de perfectionnement intégrant tous les secteurs d'activités du monde rural (agriculture, pêche, artisanat)

Parallèlement, des structures de formation ont été mises en place. Ces structures (ENCR, ENEA, EAT, CPAR, EMFR, CIH) avaient comme mission commune de mettre à la disposition du monde rural un dispositif de personnels qualifiés pouvant répondre aux multiples sollicitations des producteurs.

LEÇONS TIREES : Au delà des résultats pouvant être considérés satisfaisants, nous retiendrons la cohérence qui existait entre les objectifs assignés aux institutions de formation et ceux de la politique agricole.

La décennie des incertitudes (1970 - 1980) a succédé à cette décennie d'euphorie. En effet, la conjugaison des années de sécheresse (1969 - 1973) et du choc pétrolier de 1972 a abouti à un recentrage de la production agricole par rapport aux écosystèmes du pays avec une spécialisation régionale des productions agricoles. Cela s'est traduit par la création de sociétés régionales de développement (SODEVA, SAED, SODEFITEX, SOMIVAC, etc.) qui assureront l'essentiel de la formation des producteurs. En effet Dans cette décennie (1970–1980), la formation des producteurs était essentiellement assurée par les SRDR.

LEÇONS TIREES : On retiendra surtout que cette décennie fut caractérisée par les incertitudes induites par les bouleversements climatiques et les mutations de l'économie mondiale.

A cette période d'incertitude suivra la décennie suivante (1980 - 1990) fut marquée par l'avènement des politiques d'ajustement structurel. C'est la période d'arrivée des ONG et des OP pour tenter de résoudre les angoisses des populations rurales, pour la formation des producteurs et du début de restructuration des écoles de formation professionnelles. En effet l'émergence de ces Organisations (ONG et OP) est une conséquence des pratiques de politiques de développement rural non adaptés et mis en place par l'État. Nous pouvons distinguer quatre types en fonction de leur origine et de leur dynamisme. En outre, différentes études ont été menées en 1982 et complétées en 1987 par la coopération technique Suisse et les conclusions de ces études avaient montré les insuffisances dans la formation des écoles agricoles qui ne tenaient pas en compte des besoins réels des producteurs et autres acteurs.

L'état sénégalais a mis en place une nouvelle politique agricole. Les traits saillants de cette nouvelle politique agricole étaient axés sur l'autosuffisance alimentaire par une meilleure organisation des filières céréalières et par exhortation des populations à consommer sénégalais dans un souci de réduction du déficit de la balance commerciale. Dans le même ordre d'idées l'accroissement du niveau de vie du monde rural par une politique de prix rémunérateurs, la protection et la réhabilitation du milieu naturel ainsi que la lutte contre la désertification ont été retenues comme objectifs.

Ces objectifs devaient se traduire à l'horizon 2000 par d'autres ambitions plus globales telles que: la libéralisation de l'économie agricole, le désengagement de l'État et le dépérissement des sociétés régionales de développement rural, la responsabilisation des producteurs et la promotion du secteur privé pour les activités marchandes de l'agriculture.

Dans le même temps, les états généraux de l'éducation et de la formation traçaient les objectifs majeurs qui passent entre autres par une réponse aux nouvelles demandes de formation de tous les secteurs d'activités, la préparation à l'emploi des jeunes issus du système scolaire sans qualification professionnelle, l'aide à l'insertion des jeunes sortants des centres de formation.

Expérience de la Recherche avec l'Institut de Technologie Alimentaire avec les organisations paysannes (Incubation)

En 1999, l'institut de technologie alimentaire (ITA) avec les organisations paysannes mène une expérience très intéressante dénommée « INCUBATION ». L'incubation est une mode pratique d'encadrement et de formation des OP ou d'un promoteur privé sur les techniques de conservation et de transformation des produits agricoles. Elle consiste à recevoir au sein du service d'appui les OP pendant deux (02 ans) au bout desquels elles utilisent les équipements sous la supervision (encadrement) des techniciens de ce service pour mieux mener certaines activités. Ce système présente l'avantage de ne prendre de risque en investissement et de tester l'acceptabilité des produits sur le marché.

2.2. Des expériences en ce qui concerne l'Etat avec des appuis d'aide au développement.

Aussi depuis 1991, l'État, **les appuis d'aide au développement**, se sont engagés dans un processus d'adaptation du système de formation à une réalité du milieu agricole sénégalais où le poids des **organisations de producteurs, des privés et des ONG ne fait que confirmer d'avantage le désengagement de l'État**. Par ailleurs l'environnement international ne pouvait être ignoré, car la libéralisation a consacré l'ouverture des marchés engendrant une compétition généralisée à l'échelle mondiale

LEÇONS TIREES : *Au plan des résultats, on peut dire que la NPA n a pas atteint ses objectifs a cause du manque de préparation du monde rural et des relais privés pour les rôles qui leurs ont été assignés. Quant aux objectifs de formation fixés aux écoles, on peut retenir quelques faiblesses du système à travers l'instabilité de la tutelle, le déséquilibre dans l'offre de formation, la mauvaise répartition géographique des institutions, la mauvaise répartition public/privé etc. Pour cette période également qui coïncide avec la spécialisation régionale de l'agriculture, les écoles ont réussi à fournir aux sociétés régionales de développement l'essentiel du personnel technique.*

LEÇONS TIREES : *En ce qui concerne l'État, nous retiendrons qu'il a toujours cultivé une volonté d'adaptation de son système de formation aux sollicitations des structures d'encadrement du monde rural mais pas toujours aux sollicitations des producteurs.*

C'est dans ce contexte que sont nées **des initiatives au sein des écoles de formation**: la non automaticité du recrutement dans la fonction publique des sortants et l'élargissement de ses missions qui, en plus de la **formation des formateurs qui a donné de très bons résultats** (l'essentiel des formateurs agricoles a été formé grâce a la coopération suisse), de la formation des techniciens (initiale) s'étendaient aussi à la formation des producteurs ruraux avec la mise en place des **Comités régionaux de Gestion des fonds de formation rurale avec la Coopération suisse**

LEÇONS TIREES : *malgré ces initiatives, plusieurs constats s'imposent qui peuvent se résumer en un décalage entre les pratiques de ces institutions de formation et les besoins du développement agricole qu'elles ambitionnent de servir. Le résultat est que les produits issus de la formation ont du mal à s'insérer dans le tissu de l'emploi.*

En formation des techniciens, ils ne répondaient pas aux préoccupations majeures des acteurs du monde rural.

En formation des producteurs, l'approche même laisse à désirer quand on sait qu'elle ne se faisait pas par rapport aux préoccupations et demandes clairement définies par les producteurs.

2.3 Des expériences en ce qui concerne les OP en partenariat avec les ONGs et les institutions internationales.

En ce qui concerne les OP, beaucoup d'expériences heureuses ont jalonné ce parcours durant cette même période avec des ONG comme CARITAS, KAED, TOSTAN et les ONG en général appuyées par l'USAID aussi bien dans le domaine de la Gestion des ressources naturelles, du lobbying, de la démocratie, de la santé, du financement rural, de l'information avec OXFAM avec la radio rurale de Fissel, etc. ; Des ONG ont réussi tant bien que mal à assister les populations sur le plan des moyens et de la formation

Des OP comme les maisons familiales rurales ont fait pendant cette période beaucoup de choses et surtout la FONGS/ACTION PAYSANNE qui a réussi des performances extraordinaires avec son fameux PEFA¹ à partir de 1992 et dont l'esprit continue d'alimenter les cadres locaux de concertation des OP (CLCOP) du PSAOP 1 et 2 actuel avec la Banque mondiale.

LEÇONS TIREES : En ce qui concerne les ONG et OP, elles ont contribué à réduire fortement la place laissée vacante par l'État avec les politiques d'ajustement structurel, et ont assuré une bonne partie de la formation des producteurs. Et c'est cette même volonté qui a fait que depuis 1990 dans un contexte de mondialisation, des orientations nouvelles furent retenues afin d'épouser les contours des politiques de développement agricole.

D'autres expériences très heureuses ont été conduites par des Organisations de producteurs (CNCR et FONGS)) et la FAO en 1996 pour le renforcement de capacités de ces producteurs avec la **TCP 6713** dans le domaine de l'appui-conseil en matière de définition des politiques agricoles, des instruments de politique agricole et du commerce international (l'OMC).

C'est pour approfondir cette réflexion que le CNCR a demandé, avec le soutien et la bienveillance du gouvernement sénégalais, l'appui de la FAO. Cet appui s'est fait dans le cadre d'un "Projet de renforcement des capacités techniques et d'analyse des organisations paysannes (TCP/SEN/6713)" qui a démarré en septembre 1997. Ce projet comporte trois volets :

1. la formation en matière de politiques agricoles ;
2. la formation en matière de stratégies et formulation de programmes pour le développement de l'agriculture paysanne ;
3. l'analyse de l'impact du Cycle de l'Uruguay sur la petite agriculture.

La FONGS, qui au sein du CNCR, est l'organisation la plus expérimentée en matière de formation et de communication, s'est vue confiée la mise en œuvre du projet au profit de l'ensemble du mouvement paysan.

LEÇONS TIREES : Les activités de formation et les documents produits à l'occasion de ces projets confirment l'importance pour les paysans et leurs représentants d'améliorer leur compréhension des politiques de développement rural, s'ils veulent peser sur les choix les concernant. Le séminaire de clôture du projet, qui a eu pour thème : "L'exploitation familiale, du terroir à l'environnement international - Eléments de stratégie" a permis d'évaluer permettra les résultats obtenus et qui ont été fort encourageant.

Les différents acteurs :

1. Etat, Ministères et Recherche
2. Les Organisations Internationales
3. Les Donateurs

¹ Programme de Formation et de Communication pour le Renforcement des Capacités des Organisations des Producteurs et de leurs Membres : **Une alternative paysanne en matière de formation/Communication : l'expérience de la FONGS (PEFA).** En effet l'une des hypothèses retenues lors de la mission de la Banque Mondiale en Février 1996 était que le Programme Formation à monter dans le cadre du PSAOP pouvait utilement (étant donné les insuffisances connues de l'offre de Formation de l'époque. en direction des producteurs) s'appuyer sur l'alternative de Formation paysanne expérimentée depuis 1991 dans le cadre du Programme d'Échange de Formation et d'Appui (PEFA).

4. Les O.N.G
5. Les Organisations Paysannes (OP), les organisations professionnelles (OP) et les Organisations de producteurs (OP)
6. Le Secteur Privé

Les acteurs et les rôles :

Etat :

1. aider les Organisations Paysannes à définir leur politique pour promouvoir de nouveaux acteurs au niveau
2. promouvoir de nouveaux programmes et de nouvelles méthodes d'enseignement pour les différents modes d'agriculture qu'on s'est donné
3. Aider à l'établissement de structures légères inter Organisation Paysanne et entre Organisation Paysanne l'enseignement, la recherche et le développement.
4. Promouvoir des systèmes d'enseignement agricoles, ouvert, flexibles et adoptable pour le plus grand nombre, pas seulement sur les techniques mais sur d'autres sujets aussi.
5. Définir clairement les priorités dans la politique agricole et du rôle de l'éducation et de la formation.
6. Définir clairement les objectifs de la formation des Organisation Paysanne et associations
7. Réduire les disparités sur l'accès de la formation
8. Faire une répartition rationnelle des établissements dans l'espace géographique.

Organisation Internationales :

1. coopérer plus avec les Organisation Paysanne et les communautés de biens pour les appuyer dans leur structuration et vulgariser leurs initiatives
2. Elaborer des projets avec les Organisation Paysanne pour retenir les jeunes dans l'espace rural, la formation des jeunes et les femmes pour la promotion de l'exploitation familiale.
3. Appuyer, assister les différents projets d'enseignement en milieu rural initiés par les populations rurales.

Organisation Non Gouvernementale :

1. Organiser des échanges entre Organisation Paysanne
2. Appuyer pour des compétences nationales au sein des Organisation Paysanne
3. Favoriser la coordination entre différents donateurs et agences techniques

Organisations Paysannes et Communautés rurales :

1. Promouvoir pas seulement un enseignement agricole mais, de développement rural
2. Renforcement des capacités de bonne gouvernance, de démocratie, et de management des groupements de base et des exploitations familiales.
3. renforcement des compétences techniques et de gestion des exploitations familiales.
4. Renforcement des compétences et des capacités pour la maîtrise des marchés.

Secteur privé :

1. Susciter l'intérêt et les axes de formations pour l'augmentation de la valeur ajoutée.

Recherche :

1. Améliorer les capacités d'analyse, d'évaluation et de recherche prospective des Organisation Paysanne
2. Elaborer des indicateurs

Pour le suivi, le ROPPA souhaiterait que le mode de suivi soit mieux stratifié (suivi de la stratégie au sommet, suivi des programmes et projets et un suivi de terrain par les populations locales. On aura une meilleure appropriation.

CONCLUSION

Aujourd'hui, le besoin de la formation, partant le marché de la formation est vaste et exigeant. On devra nécessairement tenir compte de beaucoup des profondes mutations pour y jouer un rôle déterminant. Cette vision, avec toutes ces mutations qui sont d'actualité, doit engendrer des actions qui, pour être efficaces, doivent s'inscrire dans la durée que cela soit, en solo ou en synergie, avec les INSTITUTIONS INTERNATIONALES, avec les démembrements de l'Etat (ANCAR, LA RECHERCHE, LES ECOLES DE FORMATION, DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION TELS QUE LES CYBERVILLAGES etc.) le secteur privé (CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT), les ONG (CONSEIL et APPUI) ou les Organisations paysannes elles mêmes qui ont un réel besoin de renforcement de capacités et de compétences dans quatre domaines principalement :

- 1. Renforcement des capacités de bonne gouvernance, de démocratie et de management des exploitations familiales (en tenant compte les aspects de genre) et des OP (transparence) ;**
- 2. Renforcement des compétences techniques et de gestion des exploitations familiales (en tenant compte du genre) et des OP ;**
- 3. Renforcement des capacités financières des exploitations familiales et des OP, en appui conseil et en moyens financiers ;**
- 4. Renforcement des compétences et des capacités pour la maîtrise des marchés**

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE ATTENTION ET SURTOUT DE VOTRE PATIENCE